

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

LUNDI 6 OCTOBRE 2014 à 20H45

L'an deux mille quatorze, le 6 Octobre à 20h45, le Conseil Municipal d'AURIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine VERCRUYSSSE, Maire.

Date de la convocation : 30/09/2014

Présents : MM. Mohamed BENHAMOUCHE, Denis BOUVIER-GARZON, Monique CHAMBON, Julien CHEVREL, Patricia FEDOU, Christian GARRIGUES, Didier MARTORELL,

Dominique VAN DER MERWE et Lionel VIGNA

Excusé : M. Stéphane ISELLE

La séance est ouverte à 20h50.

* * *

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'observer une minute de silence à la mémoire d'un otage français Hervé GOURDEL enlevé en Algérie et exécuté par des terroristes islamistes algériens.

1) ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la Maire s'enquiert d'un secrétaire de séance.

Monsieur Denis BOUVIER-GARZON propose sa candidature.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

· Approuve le vote à main levée en vue de l'élection du secrétaire de séance,

· **Elit** : Monsieur Denis BOUVIER-GARZON comme secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 01/09/2014

Rapporteur : Madame la Maire.

Madame la Maire propose d'approuver le compte-rendu des débats du précédent Conseil Municipal (01/09/2014).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R. 2121-9. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

· **Approuve** sans remarque le compte-rendu de la séance du 01/09/2014.

3) MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Madame la Maire.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de rajouter à l'ordre du jour :

- « Décision modificative n° 1 ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** cette modification de l'ordre du jour de la séance.

4) DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virement de crédit pour abonder le compte 2183/196 opération Matériel Informatique.

Désignation

Diminution sur crédits ouverts

Augmentation sur crédits ouverts

D 2128-189 : PARCOURS DE SANTE

1 000,00 €

D 2183-196 : MATERIEL INFORMATIQUE

1 000,00 €

TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles

1 000,00 €

1 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuve la décision modificative n° 1.

5) INFORMATIONS DIVERSES

Maintenance de la climatisation-ventilation de la salle des Fêtes

- Le contrat d'entretien climatisation et VMC double Flux sera assuré par la Société Technique D'applications Electriques et Frigorifiques (STAF). Société qui a mis en place ce matériel lors de la rénovation de la salle des fêtes. D'un commun accord, le nombre de visites est fixé à 2 par an pour une redevance annuelle et forfaitaire de 350,00 € HT.

- Le conseil Municipal approuve le contrat de maintenance.

Inscription au congrès des Maires

- Le congrès des Maires aura lieu les 25, 26 et 27 Novembre à Paris Expo, porte de Versailles et sera précédé, le lundi 24 novembre, au siège de l'Association des Maires de France, d'une rencontre entre le Bureau exécutif de l'AMF et les Maires.

- Madame la Maire s'y rendra.

- Elle demande à l'ensemble des membres du conseil s'ils souhaitent y participer.

Domage électrique du Carillon de l'Eglise Saint André

- La SMACL propose d'arrêter le quantum des dommages en valeur vétusté déduite au montant de 3 499,58 €.

Forage domestique

- Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

- Une plaquette détaillant les modalités de cette déclaration est disponible en mairie.

Plan Vigipirate

- Par instruction du 25 septembre 2014, le Premier ministre a décidé d'une adaptation de la posture Vigipirate.

- L'évaluation de la menace place le plan au niveau « Vigilance ».

Demande de location salle des Fêtes par l'association les éclaireurs de France

- Madame la Maire a reçu une demande de Madame DUMAZEAU, référante pour l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de France du groupe Saint Exupéry à Toulouse, à la recherche d'un local pour les week-ends du 15/16 novembre 2014, 06/07 décembre 2014, 17/18 janvier 2015 et du 07/08 mars 2015.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal n'accédera pas à cette demande.

L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF31) : mobilisation du 4 octobre

- Le samedi 4 octobre, l'AMRF31 attend de nombreux élus place Saint Etienne à 10h30 pour manifester leur désapprobation sur la disparition programmée du Conseil Général.

Lettre ouverture du 26 septembre 2014 du Maire de Teulat au Président du Conseil Régional concernant le projet autoroutier Castres-Toulouse

- Madame la Maire fait lecture de la lettre ouverte du vendredi 26 septembre 2014 de Madame Sabine MOUSSON, Maire de TEULAT concernant le projet d'autoroute concédée CASTRES-TOULOUSE.

Programme animation et spectacle à PRESERVILLE

- Le programme des animations et spectacles a été distribué à l'ensemble des membres du Conseil Municipal et sera à la disposition des administrés.

Cérémonie du 11 novembre

- Madame la Maire, propose de célébrer le 11 novembre en partenariat avec la Mairie de PRESERVILLE, les enfants de l'école « Le grand cèdre » ayant préparé une exposition.

Aménagement cuisine salle des fêtes

- Le Conseil Municipal propose de réaliser un aménagement réservé aux associations dans la petite salle.

- Un réaménagement de la cuisine sera à l'étude afin de dissocier une partie qui sera réservée à la location de la salle et une autre exclusivement destinée à l'usage du comité des Fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h30.